



## Hypothèque d'une maison sans l'accord du conjoint

Par **Catherine**, le **19/04/2011** à **16:53**

Bonjour, rn rn rn Mon mari est actuellement au chômage et a le projet de racheter une société en liquidation judiciaire. rn Si il n'optient pas d'emprunt auprès des banques, peut-il hypothéquer notre maison SANS MON ACCORD ? rn Nous sommes mariés sous le régime de la communauté et l'emprunt sur notre maison n'est pas remboursé en totalité.

Par **mimi493**, le **19/04/2011** à **16:55**

non. Il ne pourrait même pas le faire si la maison lui appartenait en propre (un seul conjoint ne peut aliéner le domicile conjugal)